

# Les exploitations ayant des herbivores ont suivi des trajectoires variées

Claude VIDAL

Les herbivores constituent les deux tiers du cheptel européen. Dans de nombreuses régions, ils sont cependant concurrencés par les granivores. Le point commun des diverses espèces d'herbivores est leur concentration dans des exploitations spécialisées (9 UGB<sup>1</sup> sur 10). Les différences sont cependant nombreuses. La distribution géographique est différenciée : vaches laitières au Nord, vaches allaitantes, ovins et caprins au Sud. La taille des troupeaux varie grandement en fonction des espèces : 27 chèvres mais 184 ovins en moyenne par exploitation en élevant. La dimension économique des exploitations dépend des spécialisations : 56 UDE<sup>2</sup> pour l'OTE bovins-lait mais seulement 9 UDE pour l'OTE "ovins, caprins et autres herbivores". Cette diversité de situations s'explique en partie par les choix économiques des exploitations durant 30 ans. Ces choix pour les éleveurs d'herbivores ont été largement influencés par la mise en place des quotas laitiers en 1984.

## Les herbivores, deux tiers du cheptel européen

En 2000, la taille globale du cheptel de l'Union Européenne est de 118 millions d'UGB (**Encadré 1**). Les herbivores (ruminants et équidés), avec 72 Mio UGB, en constituent quasiment les deux tiers (61 %). Les bovins à eux seuls comptent pour la moitié du cheptel (59 Mio UGB). Les porcins, avec 30 Mio UGB, en représentent un quart (**Figure 1**). Les équidés seront étudiés séparément (**Encadré 2**).

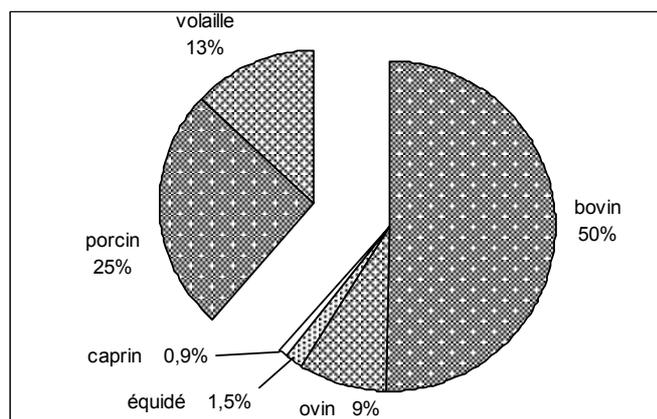


Figure 1 : Répartition du cheptel dans EU-15<sup>3</sup> (en nombre d'UGB) en 2000

## Statistiques en bref

### AGRICULTURE ET PECHE

THEME 5 – 25/2002

## Contenu

Les herbivores, deux tiers du cheptel européen..... 1

Moins de vaches laitières et plus d'ovins..... 3

Des bovins dans les exploitations du nord et du centre de l'Europe ..... 5

Deux fois plus d'UGB par exploitation en 2000 qu'en 1980 dans EU-9\* ..... 5

Neuf ruminants sur dix dans les exploitations spécialisées herbivores ..... 6

Des exploitations spécialisées en élevage d'herbivores aux trajectoires variées..... 6



<sup>1</sup> UGB : Unités Gros Bétail (voir encadré 1)

<sup>2</sup> UDE : Unité de Dimension Economique est une unité de référence utilisée au niveau européen pour exprimer le montant des marges brutes standard d'une exploitation.

<sup>3</sup> On entend par EU-9, l'Europe des 9 [B, DK, D, F, IRL, I, L, NL, UK], par EU-12 celle des 12 [EU-9, E, EL, P], par EU-15 l'Europe des 15 [EU-12, A, FIN, S]. Dans tout cet article afin d'éviter d'analyser des variations dues à la réunification allemande, D\*, EU-9\*, EU-12\* etc. représentent des ensembles ex-RDA non comprise.

Dans EU-9\*, la taille globale du cheptel n'a pratiquement pas diminué (-1 %) depuis 1975. Elle se maintient à environ 90 Mio UGB. Cette stabilité globale masque des situations et des tendances contrastées selon les espèces animales (**Figure 2**). Passant de 64,1 à 55,9 Mio UGB, le cheptel herbivore a diminué de 13 % dans EU-9\* entre 1980 et 2000. La diminution est de 6 % dans EU-12\* entre 1990 et 2000 (de 70,8 à 66,3 Mio UGB). Le cheptel granivore (porcins et volailles), essentiellement

conduit en élevage hors-sol, a progressé dans EU-9\* de 17 %, passant de 27,5 à 32,3 Mio UGB de 1980 à 2000. Entre 1990 et 2000 dans EU-12\*, la progression a été la même (de 35,9 à 41,9 Mio UGB). Les porcins à eux seuls représentaient ainsi plus de 23 % des UGB d'EU-9\* en 2000, contre 20 % vingt ans plus tôt. Pour les volailles, cette part passe de 10 à 13 % sur la même période.

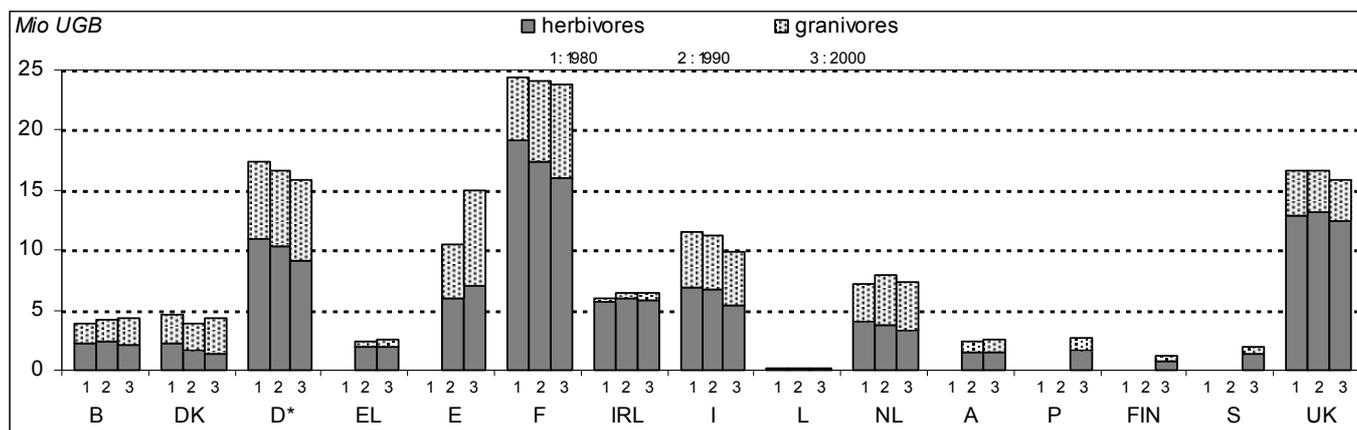


Figure 2 : Evolution de la structure du cheptel (herbivores/granivores)

### Encadré 1 : les unités de gros bétail (UGB)

Une unité de gros bétail (UGB) représente la quantité d'énergie alimentaire nécessaire à un animal de référence (par convention, une vache laitière produisant 3 000 kg de lait/an) pour couvrir ses besoins d'entretien et de production. L'UGB constitue ainsi une unité de référence commune aux différentes catégories d'animaux, relativement aux besoins alimentaires. Elle peut aussi être utilisée comme unité commune de mesure des effectifs des animaux, si l'interprétation tient compte des limites de cette unité théorique.

Les coefficients d'équivalence utilisés dans ce *Statistiques en Bref* sont les suivants (**Tableau 1**).

Il faut cependant noter que le règlement portant sur l'organisation commune des marchés dans le secteur de la viande bovine (n°1254/99) définit autrement les UGB (**Tableau 2**). Il en résulte que les chargements seuils dans ce règlement (prime à la vache allaitante si le chargement est inférieur à 2 UGB/ha de superficies fourragères, prime à l'extensification si le chargement est inférieur à 1,4 UGB/ha...) diffèrent de ceux calculés à partir de l'ESEA.

Equidés		0,8	
Bovins	De moins de 1 an	0,4	
	De un an à moins de 2 ans	mâle	0,7
		féfelle	0,7
	De 2 ans et plus	mâles	1
		génisses	0,8
		vaches laitières autres vaches	1 0,8
Ovins	Tous âges	0,1	
Caprins	Tous âges	0,1	
Porcins	Porcelets de moins de 20 kg par 100 têtes	2,7	
	Truies reproductrices de plus de 50 kg	0,5	
	Autres porcs	0,3	
Volaille	Poulets de chair par 100 têtes	0,7	
	Poules pondeuses par 100 têtes	1,4	
	Autres volailles par 100 têtes	3	
Lapins	Lapins, lapines mères par 100 têtes	2	

Tableau 1 : Coefficients d'équivalence dans les statistiques de l'UE

	UGB
Bovins mâles et génisses âgées de plus de 24 mois, vaches allaitantes, vaches laitières	1
Bovins mâles et génisses âgés de 6 à 24 mois	0,6
Ovins	0,15
Caprins	0,15

Tableau 2 : Coefficients d'équivalence dans le règlement n°1254/99

## Encadré 2 : les équidés

Les équidés sont des herbivores monogastriques. Leur fonction devenue plus récréative que de production en fait un cas particulier intéressant à analyser séparément, même si leur nombre est faible comparé aux autres herbivores. Ils sont présents dans 536 000 exploitations (soit 17 % des exploitations ayant du cheptel) en 2000. Ils comptent 2,2 millions de têtes (1,8 Mio UGB) soit 1,5 % du cheptel de l'Union. Le nombre moyen de têtes par exploitation est 4,2.

En 2000, presque la moitié des équidés européens (47 %) se trouvent dans des exploitations "spécialisées en élevage d'ovins, caprins ou autres herbivores" et les trois-quarts dans des exploitations spécialisées dans l'élevage d'herbivores.

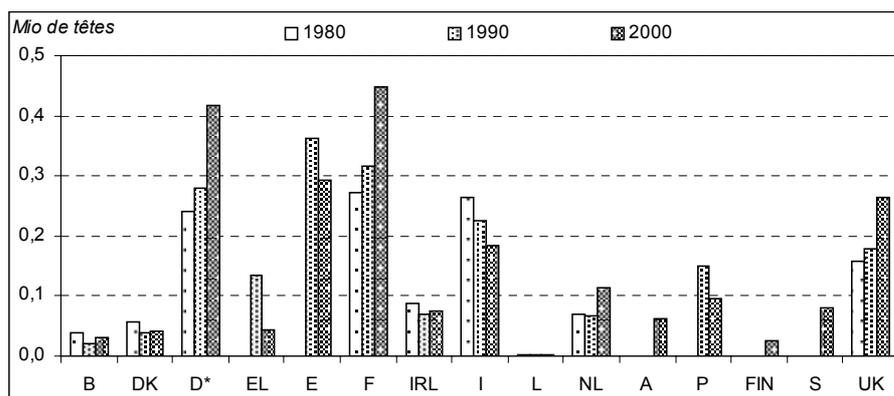


Figure 3 : Evolution du nombre d'équidés

L'évolution du nombre d'équidés est liée aux situations nationales. La Belgique, le Danemark, la France, l'Irlande, l'Italie et les Pays-Bas ont vu leur nombre de chevaux décroître jusqu'en 1987, parfois assez fortement (-28 % pour la France par exemple). Ils ont connu une assez forte progression depuis (**Figure 3**). La disparition des animaux de trait durant la première période (même si ces chevaux n'étaient plus utilisés en temps que tel) a été suivie du développement de l'élevage de chevaux pour les loisirs et les courses dans un second temps.

Dans les pays méditerranéens (E, EL, P), la diminution est continue depuis leur entrée dans l'Union : -87 % pour la Grèce entre 1983 et 2000, -31 % et -36 % pour l'Espagne et le Portugal entre 1987 et 2000.

## Moins de vaches laitières et plus d'ovins

Au sein du cheptel des ruminants, les évolutions relèvent d'une tendance lourde sur toute la période (**Figures 4 et 5**). Elles sont similaires dans EU-9\* et dans EU-12\*.

De 1975 à 1983, le nombre de vaches laitières est resté stable aux alentours de 25 Mio UGB dans EU-9\*. La mise en place des quotas laitiers en 1984 et le progrès technique ont entraîné une nette diminution des effectifs entre 1983 et 1990 (-18 %). Depuis 1990, les effectifs continuent à diminuer sensiblement (-2 % par an en moyenne). Cette diminution est principalement due à l'augmentation de la productivité du troupeau laitier et la diminution successive des quotas. Les autres bovins (veaux, taureaux, génisses pour le renouvellement du troupeau laitier...) ont connu également une diminution mais atténuée (-18 % sur la totalité de la période 1975 - 2000).

Les surfaces fourragères libérées par les vaches laitières ont profité aux autres vaches<sup>4</sup>. Leur cheptel a fortement augmenté (+46 % entre 1975 et 2000), en particulier entre 1987 et 1993 (+37 %). Cette dernière période correspond à la conversion de certains élevages de vaches laitières en vaches allaitantes. Depuis 1993, la progression de l'effectif est plus faible mais ne se dément pas (1 % par an en moyenne).

L'augmentation du cheptel ovin est également importante dans EU-9\* (+52 % entre 1975 et 1990) et notamment entre 1985 et 1987 (+6 % en 2 ans). Depuis 1990, les effectifs sont en léger recul (-10 % entre 1990 et 2000). Pour les caprins, l'évolution est plus irrégulière mais suit les mêmes tendances (+26 % en 25 ans).

<sup>4</sup> Il s'agit de vaches de plus de 2 ans qui ne sont pas destinées à la production de lait mais de viande. Elles sont également appelées vaches allaitantes car elles allaitent les veaux qu'elles mettent bas.

Dans EU-12\*, globalement les mêmes tendances se dessinent. Le nombre de vaches laitières a continuellement diminué (-20 % entre 1990 et 2000) ainsi que celui des autres bovins (-7 % sur la même période). Les « autres vaches » ont progressé de 28 % tandis que pour les ovins la situation est relativement stable depuis 1990 (-3 %). En Espagne, le cheptel ovin progresse de 20 % durant cette période.

Cette modification de la répartition des espèces de ruminants s'est accompagnée d'une restructuration drastique tournée vers la productivité : augmentation des effectifs des races fortement productives, diminution des effectifs et menaces de disparition de certaines races locales, peu rentables (**Encadré 3**).

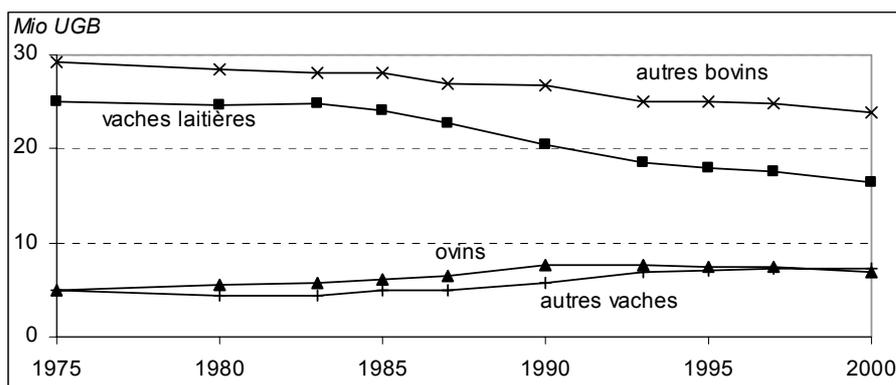


Figure 4 : Evolution des différentes catégories de ruminants dans EU-9\* (en million d'UGB)<sup>5</sup>

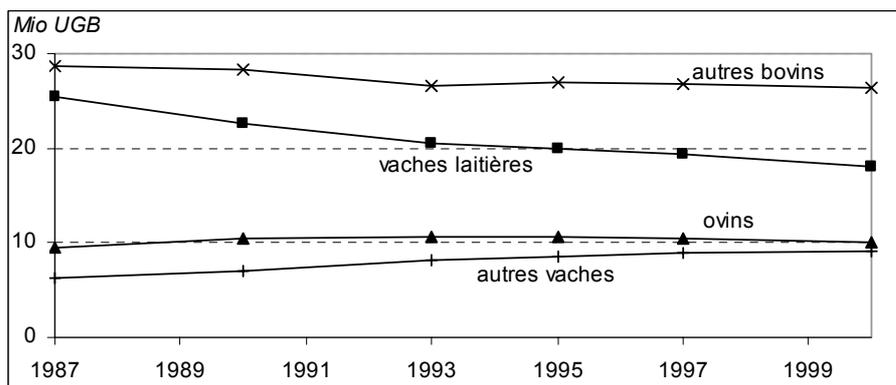


Figure 5 : Evolution des différentes catégories de ruminants dans EU-12\* (en million d'UGB)<sup>5</sup>

### Encadré 3 : Une diversité génétique qui s'appauvrit

La modification de la répartition des différents types d'animaux, s'est accompagné de la réduction du nombre de races élevées. La race Holstein-Frisonne par exemple est devenue la vache de référence en terme de production laitière dans toute l'Europe au dépend de races locales, certes moins productives, mais plus robustes et mieux adaptées aux conditions locales (**Tableaux 3 et 4**). Cette réduction de la diversité génétique est une menace potentielle en cas d'épidémie par exemple. Le recours à l'insémination artificielle renforce encore ce phénomène avec des taureaux qui peuvent être "père" de plusieurs milliers d'individus.

Treize Etats membres ont encouragé, dans le cadre des programmes agri-environnementaux, des mesures favorisant l'élevage de races menacées du fait de leur faible intérêt économique. Par ailleurs, l'intérêt des races locales (menacées ou non) dans la conservation du paysage retient de plus en plus l'attention.

Pays	Bovins	Ovins	Caprins
Autriche	93	79	-
Finlande	67	97	100
Allemagne	90	-	-
Grèce	98	68	100
Italie	94	89	-
Pays-Bas	91	-	-
Suède	92	-	95

Tableau 3 : Part des 3 principales races dans le nombre total d'animaux en 1998 (Source : OCDE)

	Bovins	Ovins	Caprins	Equins
Races menacées	12	14	3	12
Nb total de races	77	41	16	103
Pourcentage	16 %	34 %	19 %	12 %

Tableau 4 : Estimation du nombre de races menacées en Allemagne en 1997 (Source : OCDE)

<sup>5</sup> Le nombre d'UGB de caprins étant très faible (0,2 million d'UGB en 2000 dans EU-9\* et 1,1 millions d'UGB en 2000 dans EU-12\*), il n'a pas été représenté sur ce graphique.

## Des bovins dans les exploitations du nord et du centre de l'Europe

En 2000, la moitié des exploitations de EU-15 élève des animaux (3,2 Mio sur un total de 6,8 Mio). Les ruminants sont présents dans deux exploitations sur cinq (soit 2,6 millions d'exploitations). Un quart des exploitations de l'UE possède des bovins, 11 % des ovins et seulement 5 % des caprins, dans EU-15 comme dans EU-12. Il est cependant à noter que les petits ruminants sont peu présents dans les derniers adhérents (A, S, FIN).

Cette moyenne européenne cache de grandes disparités nationales (**Figure 6**). Dans les pays du

centre et du nord de l'Europe (B, DK, D, F, L, NL, A, FIN, S) au moins deux exploitations sur cinq disposent d'un cheptel bovin tandis que les ovins ou les caprins sont présents dans moins d'une exploitation sur cinq. Le Royaume-Uni se distingue de ce groupe par un pourcentage relativement élevé d'exploitations ayant des ovins (35 %). En Irlande, les ovins sont présents dans une exploitation sur trois même si l'élevage de bovins y est prédominant. Ces derniers sont présents dans 9 exploitations sur 10.

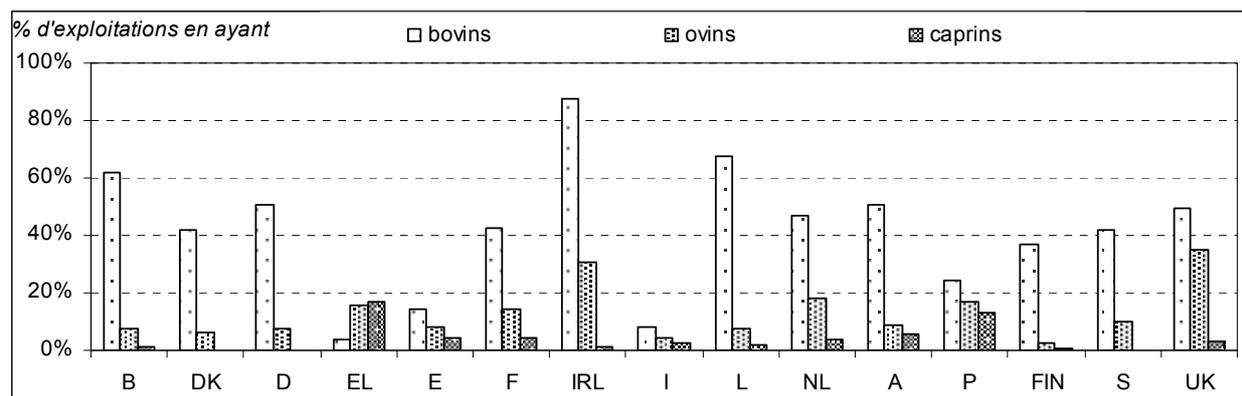


Figure 6 : Pourcentage d'exploitation ayant les espèces citées dans les divers Etats membres en 2000

L'Italie ayant de très nombreuses petites exploitations sans élevage ne recense du cheptel que dans une exploitation sur trois et des ruminants dans moins de deux exploitations sur dix. En Espagne, près d'une exploitation sur dix possède des ovins. Ce taux monte à 17 % au Portugal où les caprins sont présents dans 13 % des exploitations.

La Grèce est le seul pays de l'Union où les ovins et les caprins sont présents dans plus d'exploitations que les bovins. La différence est grande puisque ce taux avoisine les 17 % pour les caprins et 16 % pour les ovins alors que seules 3 % des exploitations grecques ont des bovins.

## Deux fois plus d'UGB par exploitation en 2000 qu'en 1980 dans EU-9\*

Sur la période 1980-2000, le nombre total d'exploitations s'est réduit de 34 % dans EU-9\* et celui d'exploitations possédant des animaux de 50 % (**Tableau 5**). Selon le type de ruminants, le nombre d'exploitations en ayant a diminué plus ou moins fortement. Les exploitations possédant des vaches laitières ont connu une diminution drastique de leur nombre (-71 % entre 1980 et 2000).

Cette diminution est le résultat de la mise en place des quotas laitiers mais aussi d'une forte concentration de la production laitière. Les exploitations possédant des "autres vaches" n'ont diminué que de 14 % en 20 ans avec une période de stabilité due à la reconversion des exploitations laitières et aux mesures prises en faveur des producteurs de viande bovine. Les exploitations ayant des ovins ont évolué comme l'ensemble des exploitations (-35 % en nombre).

Les exploitations avec des caprins ont vu leur nombre diminuer fortement (-64 %).

Milliers d'exploitations ayant des	EU-9*			EU-12*
	2000	évolution 80-2000	évolution 90-2000	évolution 90-2000
Bovins	1 028,7	-57%	-35%	-38%
dont vaches laitières	485,6	-71%	-46%	-51%
autres vaches	454,7	-14%	-17%	-18%
Ovins	373,7	-35%	-31%	-27%
Caprins	89,3	-64%	-44%	-39%
<b>Cheptel</b>	<b>1 868,0</b>	<b>-50%</b>	<b>-32%</b>	<b>-31%</b>

Tableau 5 : Evolution du nombre d'exploitations avec des ruminants

Dans EU-9\*, le nombre moyen d'UGB par exploitation en ayant a presque doublé entre 1980 et 2000. Il est passé de 24,3 à 47,2 UGB/exp (Tableau 6). La concentration a été plus forte pour les vaches laitières (2,3 fois plus de vaches laitières par exploitation) et les caprins (2,9 fois plus). Elle a été moins forte pour les "autres vaches". On compte 16 "autres vaches" par exploitation en 2000 dans EU-9\* contre 8 en 1980. Cette évolution a été comparable pour les ovins et les bovins (x 1,9). Les exploitations ovines ont en moyenne 184 ovins en 2000. Les exploitations ayant des vaches laitières en recensent 34 en moyenne par exploitation. L'élevage caprin reste relativement extensif avec 27 têtes par exploitation en 2000 dans EU-9\*. Le nombre de têtes par exploitation a cependant été multiplié par 3 depuis 1980.

UGB/ exploitation	EU-9*			EU-12*
	2000	évolution 80-90	évolution 90-2000	évolution 90-2000
Bovins	46,2	40%	38%	48%
dont vaches laitières	33,7	52%	49%	64%
autres vaches	16,0	27%	50%	56%
Ovins	18,4	48%	30%	32%
Caprins	2,7	76%	64%	64%
<b>Cheptel</b>	<b>47,2</b>	<b>38%</b>	<b>41%</b>	<b>47%</b>

Tableau 6 : Evolution du nombre d'UGB par exploitation avec des ruminants

## Neuf ruminants sur dix dans les exploitations spécialisées herbivores

Quelle que soit l'espèce, la grande majorité des ruminants se situent dans des exploitations spécialisées en leur élevage : 90 % pour les bovins, 87 % pour les ovins et 81 % pour les caprins (Tableau 7).

Les 463 000 exploitations de l'orientation technico-économique (OTE) "Exploitations bovines spécialisées ; orientation lait" (41) hébergent 42 % du cheptel bovin et 74 % des vaches laitières. Elles ne représentent pourtant que 32 % des exploitations

ayant des bovins. Cette spécialisation est très forte au Danemark, Pays-Bas et Finlande puisque les exploitations de l'OTE 41 hébergent plus de 69 % du cheptel bovin et 85 % des vaches laitières.

Les ovins et les caprins sont également concentrés dans les exploitations spécialisées, même si l'OTE "Exploitations avec ovins, caprins et autres herbivores" (44) est plus disparate. Ainsi, les 610 000 exploitations de cette OTE recensent les deux tiers des ovins et des caprins de EU-15.

	Exploitations spécialisées herbivores				Exploitations mixtes		Part des exploitations herbivores spécialisées ou mixtes
	Bovins lait (41)	Bovins viande (42)	Bovins mixte (43)	Ovins, caprins et autres herbivores (44)	Poly-élevage à orientation herbivores (71)	Grandes cultures - herbivores (81)	
Exploitations	7%	5%	1%	9%	2%	4%	<b>27%</b>
Veaux et velles	32%	27%	6%	6%	3%	14%	<b>88%</b>
Bovins mâles de 1 à 2 ans	22%	28%	8%	6%	3%	17%	<b>84%</b>
Bovins femelles de 1 à 2 ans	47%	16%	5%	5%	3%	14%	<b>90%</b>
Bovins mâles de deux ans et plus	20%	41%	7%	8%	2%	11%	<b>89%</b>
Génisses de deux ans et plus	40%	21%	6%	6%	3%	14%	<b>90%</b>
Vaches laitières	74%	0%	5%	1%	3%	12%	<b>95%</b>
Autres vaches	4%	49%	5%	12%	3%	13%	<b>87%</b>
Total bovins	42%	20%	5%	6%	3%	13%	<b>90%</b>
Ovins	4%	3%	1%	67%	3%	10%	<b>87%</b>
Caprins	1%	1%	0%	66%	5%	8%	<b>81%</b>
Total ruminants	<b>36%</b>	<b>17%</b>	<b>5%</b>	<b>16%</b>	<b>3%</b>	<b>13%</b>	<b>89%</b>

Tableau 7 : Répartition du cheptel ruminant selon l'OTE des exploitations en 2000 (en pourcentage d'UGB)

## Des exploitations spécialisées en élevage d'herbivores aux trajectoires variées

Depuis 1975, la surface agricole utilisée (SAU) moyenne des exploitations de EU-9\* a augmenté de 38 % (de 14,8 à 20,5 ha). Parmi les exploitations spécialisées herbivores, 3 groupes distincts peuvent être interprétés (Figure 7) :

- Les exploitations bovins lait (41), bovins mixte (43) et grandes cultures-herbivores (81) ont fortement accru leur SAU ainsi que leur marge brute standard (MBS). Cette croissance s'est accélérée depuis 1990. La MBS des exploitations bovins-lait a ainsi

progressé de 29 UDE en 10 ans alors qu'elle n'avait progressé que de 15 UDE entre 1975 et 1990. De même, dans les années 90, la SAU moyenne des exploitations bovins mixte passait de 32 à 52 ha (+62 %), soit une progression 2 fois plus rapide que pour les 15 années précédentes. A titre de comparaison, les grandes cultures (11) ont vu leur MBS/exploitation multipliée par 3,6 entre 1975 et 2000 pendant que celle des exploitations bovins-lait et bovins-mixte était multipliée par 6.

- Les exploitations bovins viande (42) ont vu leur SAU augmenter de 35 % alors que leur MBS/exploitation doublait entre 1975 et 1990 ce qui reste inférieur à la progression moyenne de l'ensemble des exploitations. En 2000, la MBS moyenne pour ce type d'exploitation n'atteint que les 2/3 de la MBS moyenne de l'ensemble des exploitations (14,5 UDE).

Les exploitations spécialisées ovins, caprins et autres herbivores (44) ont vu leur superficie moyenne diminuer (-15 %) alors que leur MBS a quasiment doublé entre 1975 et 1980 avant de stagner depuis autour de 8 UDE/exploitation. Cette baisse des superficies s'explique par une intensification de la production. Elle traduit également l'abandon de pâturages ou d'alpages peu productifs. En 2000, les exploitations de cette OTE ont la plus petite taille économique moyenne : 9 UDE, soit 5 fois moins que celles orientées bovins lait (41).

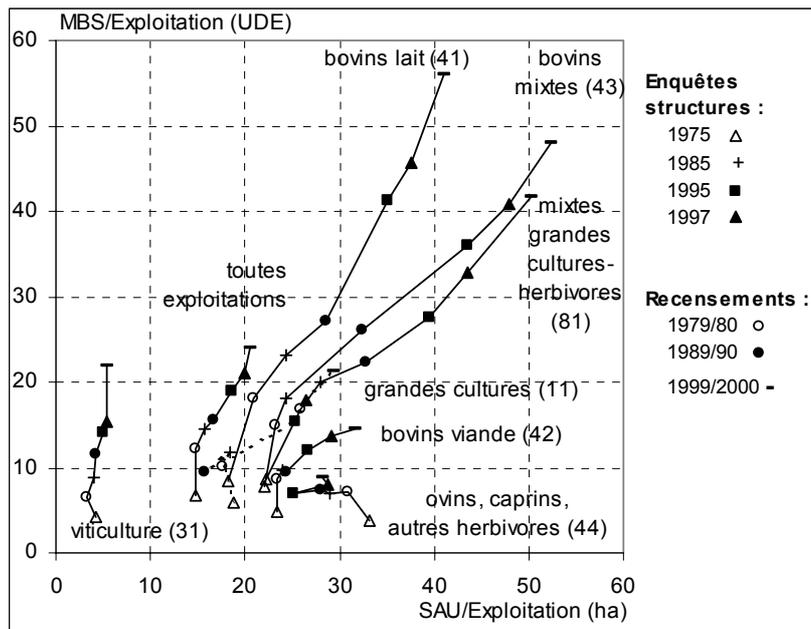


Figure 7 : Trajectoire des exploitations dans EU-9\* selon leur SAU et leur MBS

Outre l'évolution de la MBS totale de chacune de ces OTE, ces 3 types de trajectoires s'expliquent par des évolutions différentes du nombre d'exploitations au sein des différentes OTE (Figure 8). Le nombre d'exploitations des OTE bovins-lait (41), bovins-mixte (43) et grandes cultures-herbivores (81) n'a cessé de diminuer depuis 1975 : -60 % pour les bovins lait, -86 % pour les bovins mixte et -74 % pour les grandes cultures-herbivores. Le nombre d'exploitations de l'OTE bovins viande (42), a légèrement diminué (-6 %) entre 1975 et 2000.

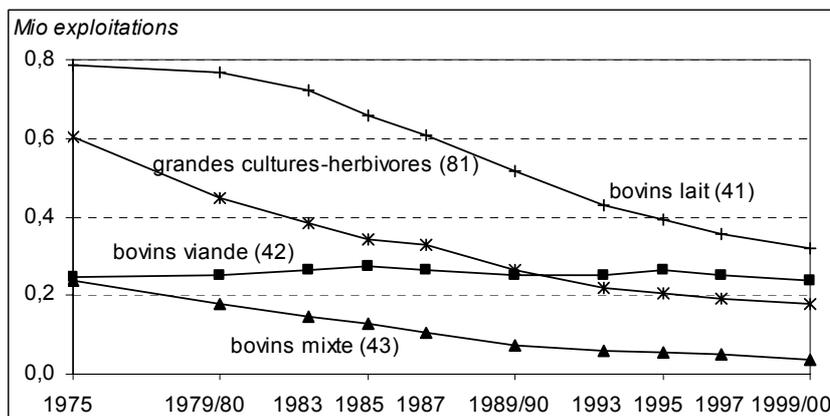


Figure 8 : Evolution du nombre d'exploitations dans EU-9\* selon les OTE

Vu la diminution générale du nombre d'exploitations, la part des exploitations bovins viande dans celles ayant du cheptel a plus que doublé (5,7 % en 1975 et 12,4 % en 2000). Enfin le nombre d'exploitations pour l'OTE ovins, caprins et autres herbivores (44) a progressé jusqu'en 1993 pour régresser ensuite. Entre 1975 et 2000, 111 400 exploitations supplémentaires ont été classées dans cette OTE (+36 %). Avec 423 000 exploitations, cette OTE représente en 2000 la part la plus importante des exploitations spécialisées herbivores devant les exploitations bovins lait.

# Pour en savoir plus:

- **Les bases de données**  
New Cronos, Domaine Eurofarm

Pour toute information ou commande de publications, bases de données et extractions de bases de données à la demande, contactez le réseau **Data Shops**:

BELGIQUE/BELGIË	DANMARK	DEUTSCHLAND	ESPAÑA	FRANCE	ITALIA – Roma
<b>Eurostat Data Shop</b> Bruxelles/Brussel Planistat Belgique Rue du Commerce 124 Handelsstraat 124 B-1000 BRUXELLES / BRUSSEL Tel. (32-2) 234 67 50 Fax (32-2) 234 67 51 E-mail: datashop@planistat.be URL: http://www.datashop.org/	<b>DANMARKS STATISTIK</b> Bibliotek og Information Eurostat Data Shop Sejrogade 11 DK-2100 KØBENHAVN Ø Tlf. (45) 39 17 30 30 Fax (45) 39 17 30 03 E-mail: <a href="mailto:bib@dst.dk">bib@dst.dk</a> URL: http://www.dst.dk/bibliotek	<b>STATISTISCHES BUNDESAMT</b> Eurostat Data Shop Berlin Otto-Braun-Straße 70-72 (Eingang: Karl-Marx-Allee) D-10178 BERLIN Tel. (49) 1888 644 94 27/28 Fax (49) 1888-644 94 30 E-Mail: datashop@destatis.de URL: http://www.eu-datashop.de/	<b>INE Eurostat Data Shop</b> Paseo de la Castellana, 183 Despacho 011B Entrada por Estébanez Calderón E-28046 MADRID Tel. (34-91) 583 91 67/ 583 95 00 Fax (34-91) 583 03 57 E-mail: datashop.eurostat@ine.es URL: http://www.datashop.org/	<b>INSEE Info Service</b> Eurostat Data Shop 195, rue de Bercy Tour Gamma A F-75582 PARIS CEDEX 12 Tél. (33-1) 53 17 88 44 Fax (33-1) 53 17 88 22 E-mail: datashop@insee.fr	<b>ISTAT</b> Centro di Informazione Statistica Sede di Roma, Eurostat Data Shop Via Cesare Balbo, 11a I-00184 ROMA Tel. (39-06) 46 73 31 02/06 Fax (39-06) 46 73 31 01/07 E-mail: dipdiff@istat.it
ITALIA – Milano	LUXEMBOURG	NEDERLAND	NORGE	PORTUGAL	SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA
<b>ISTAT</b> Ufficio Regionale per la Lombardia Eurostat Data Shop Via Fieno 3 I-20123 MILANO Tel. (39-02) 80 61 32 460 Fax (39-02) 80 61 32 304 E-mail: mileuro@tin.it	<b>Eurostat Data Shop Luxembourg</b> 46A, avenue J.F. Kennedy BP 1452 L-1014 LUXEMBOURG Tél. (352) 43 35-2251 Fax (352) 43 35-2221 E-mail: <a href="mailto:dslux@eurostat.datashop.lu">dslux@eurostat.datashop.lu</a> URL: http://www.datashop.org/	<b>STATISTICS NETHERLANDS</b> Eurostat Data Shop-Voorburg Postbus 4000 2270 JM VOORBURG Nederland Tel. (31-70) 337 49 00 Fax (31-70) 337 59 84 E-mail: datashop@cbs.nl	<b>Statistics Norway</b> Library and Information Centre Eurostat Data Shop Kongens gate 6 Boks 8131 Dep. N-0033 OSLO Tel. (47) 21 09 46 42/43 Fax (47) 21 09 45 04 E-mail: <a href="mailto:Datashop@ssb.no">Datashop@ssb.no</a>	<b>Eurostat Data Shop Lisboa</b> INE/Serviço de Difusão Av. António José de Almeida, 2 P-1000-043 LISBOA Tel. (351-21) 842 61 00 Fax (351-21) 842 63 64 E-mail: <a href="mailto:data.shop@ine.pt">data.shop@ine.pt</a>	<b>Statistisches Amt des Kantons</b> Zürich, Eurostat Data Shop Bleicherweg 5 CH-8090 Zürich Tel. (41-1)225 12 12 Fax (41-1)225 12 99 E-mail: <a href="mailto:datashop@statistik.zh.ch">datashop@statistik.zh.ch</a> URL: http://www.statistik.zh.ch
SUOMI/FINLAND	SVERIGE	UNITED KINGDOM	UNITED STATES OF AMERICA		
<b>STATISTICS FINLAND</b> Eurostat Data Shop Helsinki Tilastokirjasto PL 2B FIN-00022 Tilastokeskus Työpajakatu 13 B, 2.Kerros, Helsinki P. (358-9) 17 34 22 21 F. (358-9) 17 34 22 79 Sähköposti: <a href="mailto:datashop@stat.fi">datashop@stat.fi</a> URL: http://www.tilastokeskus.fi/ttk/kk/datashop/	<b>STATISTICS SWEDEN</b> Information service Eurostat Data Shop Karlavägen 100 - Box 24 300 S-104 51 STOCKHOLM Tfn (46-8) 50 69 48 01 Fax (46-8) 50 69 48 99 E-post: <a href="mailto:infoservice@scb.se">infoservice@scb.se</a> URL: http://www.scb.se/tjanster/datashop/datashop.asp	<b>Eurostat Data Shop</b> Office for National Statistics Room 1.015 Cardiff Road Newport South Wales NP10 8XG United Kingdom Tel. (44-1633) 81 33 69 Fax (44-1633) 81 33 33 E-mail: <a href="mailto:eurostat.datashop@ons.gov.uk">eurostat.datashop@ons.gov.uk</a>	<b>HAVER ANALYTICS</b> Eurostat Data Shop 60 East 42nd Street Suite 3310 NEW YORK, NY 10165 USA Tel. (1-212) 986 93 00 Fax (1-212) 986 69 81 E-mail: <a href="mailto:eurodata@haver.com">eurodata@haver.com</a>		

Media Support Eurostat (seulement pour journalistes professionnels):  
Bâtiment Bech Bureau A4/017 • L-2920 Luxembourg • Tél. (352) 4301 33408 • Fax (352) 4301 35349 • e-mail: [eurostat-mediasupport@cec.eu.int](mailto:eurostat-mediasupport@cec.eu.int)

## Pour toute information méthodologique:

Garry Mahon, Eurostat/F1, L-2920 Luxembourg, Tel. (352) 4301, Fax (352) 4301 37317, E-mail: [garry.mahon@cec.eu.int](mailto:garry.mahon@cec.eu.int)  
ORIGINAL: Français

N'hésitez pas à nous rencontrer sur Internet à l'adresse suivante: [www.europa.eu.int/comm/eurostat/](http://www.europa.eu.int/comm/eurostat/) si vous désirez de plus amples informations!

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2 rue Mercier - L-2985 Luxembourg  
Tél. (352) 2929 42118 Fax (352) 2929 42709  
URL: <http://publications.eu.int>  
E-mail: [info-info-opoce@cec.eu.int](mailto:info-info-opoce@cec.eu.int)

BELGIQUE/BELGIË - DANMARK - DEUTSCHLAND - GREECE/ELLADA - ESPAÑA - FRANCE - IRELAND - ITALIA - LUXEMBOURG - NEDERLAND - ÖSTERREICH  
PORTUGAL - SUOMI/FINLAND - SVERIGE - UNITED KINGDOM - ISLAND - NORGE - SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA - BALGARJIA - CESHÁ REPUBLIKA - CYPRUS  
EESTI - HRVATSKA - MAGYARORSZÁG - MALTA - POLSKA - ROMÂNIA - RUSSIA - SLOVAKIA - SLOVENIA - TÜRKIYE - AUSTRALIA - CANADA - EGYPT - INDIA  
ISRAËL - JAPAN - MALAYSIA - PHILIPPINES - SOUTH KOREA - THAILAND - UNITED STATES OF AMERICA

## Bon de commande

Je m'abonne à Statistiques en bref pour 1 an (du 1.1.2002 au 31.12.2002):  
(adresses des Data Shops et des bureaux de vente voir plus haut)

**Formule 1:** L'ensemble des 9 thèmes (environ 180 numéros)

Papier: 360 EUR

Langue souhaitée:  DE  EN  FR

**Formule 2:** Un ou plusieurs des 9 thèmes suivants:

Thème 1 «Statistiques générales»

Thème 6 «Commerce extérieur»

Thème 7 «Transports»

Thème 9 «Science et technologie»

Papier : 42 EUR

Thème 2 «Économie et finances»

Thème 3 «Population et conditions sociales»

Thème 4 «Industrie, commerce et services»

Thème 5 «Agriculture et pêche»

Thème 8 «Environnement et énergie»

Papier: 84 EUR

Langue souhaitée:  DE  EN  FR

Les Statistiques en bref (fichier pdf) peuvent être téléchargés gratuitement du site internet Eurostat. Vous devez simplement vous enregistrer. Pour d'autres formules, veuillez contacter votre Data Shop.

Merci de me faire parvenir un exemplaire gratuit du «mini-guide Eurostat» (sélection de produits et services Eurostat)

Langue souhaitée:  DE  EN  FR

Je souhaite m'abonner gratuitement à «Références statistiques», la note d'information sur les produits et services Eurostat

Langue souhaitée:  DE  EN  FR

M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>

(SVP écrire en majuscules)

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Société: \_\_\_\_\_ Département: \_\_\_\_\_

Fonction: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_

Pays: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_ Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

**Paiement à réception de la facture de préférence par:**

Virement bancaire

Visa  Eurocard

Carte N°: \_\_\_\_\_ Expiration le: \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

**Merci de confirmer votre numéro de TVA intra-communautaire:**

**A défaut, la TVA sera appliquée automatiquement. Aucune note de crédit ne sera établie a posteriori.**